

Conseil International pour
l'Exploration de la Mer

C.M. 1963
Comité du Plancton
No 15 P

Complément à l'Étude des Chaetognathes
de la Côte d'Ivoire
(espèces profondes)

par

Marie-Catherine de VORGES



Cette note vient en complément d'une étude des Chaetognathes de surface de la Côte d'Ivoire, présentée au Comité du Plancton en 1961.

Le matériel, assez hétérogène, comprend d'une part deux prélèvements de subsurface (150 m), d'autre part 25 prélèvements verticaux effectués au filet non fermant, par des profondeurs de 400 à 1200^m jusqu'à la surface, et provenant, les uns du secteur abidjannais proprement dit (zone du "Trou sans fond"), les autres du large de la Côte d'Ivoire, dans une région où les fonds peuvent atteindre 5000 m (Figure 1).

Les pêches se situent d'octobre 1961 à novembre 1962, en hiver 1962 pour la majorité.

La collection compte 2030 spécimens répartis entre 12 espèces. Six d'entre elles sont caractéristiques des eaux profondes. Ce sont:

Sagitta hexaptera (338 spécimens), dont on remarque à la fois le caractère pélagique très accusé et les déplacements nocturnes massifs vers la surface.

Sagitta lyra (213 spécimens) se montre un peu moins pélagique que l'espèce précédente. Les individus présentent, comme en Méditerranée (M.-L. Furnestin, 1962), plusieurs cycles de maturation.

Eukrohnia fowleri (197 spécimens) manifeste une fréquence notable: 11 pêches positives sur 25. Les niveaux de 400 à 1000 m dans la région nord-ouest du Golfe de Guinée semblent constituer pour elle une zone de peuplement dense. Notons la première observation des vésicules séminales sous forme de languettes transparentes éloignées de la rame caudale et plus ou moins recouvertes par la partie basale des nageoires latérales.

Sagitta planctonis (19 spécimens) et S. zetesios (10 spécimens) se comportent ici en organismes mésoplanctoniques et il paraît plus difficile de les séparer écologiquement que morphologiquement: S. zetesios offre en effet un aspect plus massif, des tailles maximales plus fortes (32 contre 23, 5 mm) et une armature céphalique plus importante (7-13 dents antérieures et 16-24 dents postérieures contre, respectivement, 5-6 et 6-13 chez S. planctonis).

Sagitta macrocephala (2 spécimens) n'est représentée que dans la pêche la plus profonde, par 1200 m, ce qui laisse penser qu'elle pourrait être capturée en plus grand nombre à des niveaux plus bas.

La collection comprend aussi six espèces de surface et subsurface dont la récolte résulte de l'emploi d'un engin non fermant et reste en conséquence occasionnelle pour la plupart d'entre elles.

Ce sont: S. enflata, S. hispida, S. bipunctata, S. serrato dentata (S.s. atlantica), Kohnnitta pacifica, Pterosagitta draco.

Comme elles ont fait l'objet de notre précédent travail, nous n'y reviendrons pas.

Comparé à celui des formes superficielles recueillies dans le même secteur lors des pêches antérieures, le nombre des spécimens récoltés en profondeur est peu élevé (779). Les Chaetognathes suivent donc ici la règle de moindre abondance des éléments planctoniques dans les couches inférieures.

Le prélèvement le plus profond (1200 m) doit retenir l'attention. Outre les espèces méso et bathyplanctoniques communes aux prises faites à partir de 1000 m (S. hexaptera, S. lyra, E. fowleri), il offre de nombreux représentants du groupe planctonis, et, surtout, renferme seul S. macrocephala, qui n'apparaît le plus souvent qu'au-dessous de 1000 m. On peut ainsi étendre à l'ensemble des eaux tropicales et équatoriales africaines, l'existence du "niveau critique" reconnu pour les Chaetognathes, aux alentours de 1000 m, dans les eaux angolaises (M.-L. Furnestin, 1962) et qui semble marquer la limite supérieure du bathyplancton que les espèces typiquement profondes ne transgressent qu'occasionnellement.

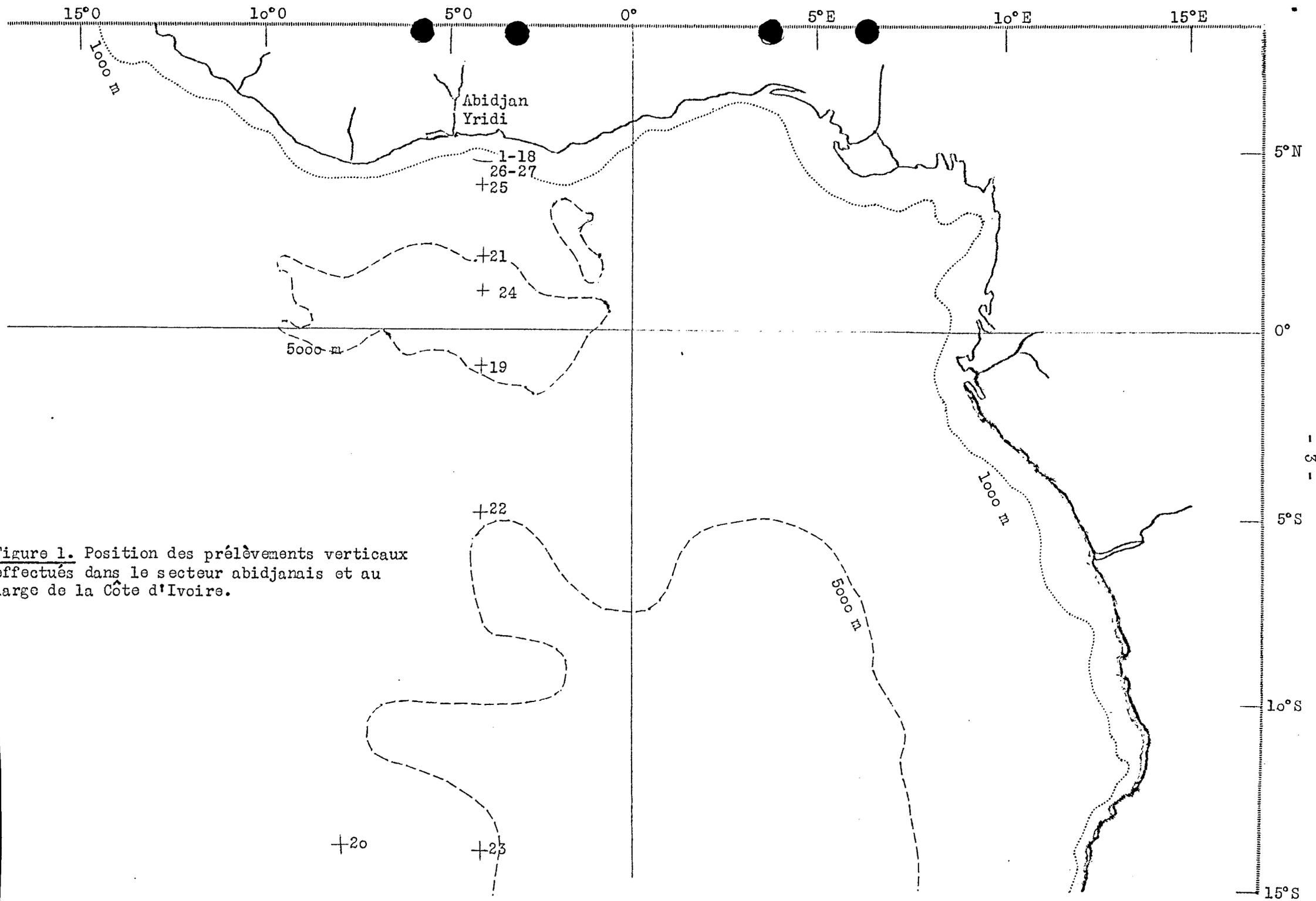


Figure 1. Position des prélèvements verticaux effectués dans le secteur abidjanais et au large de la Côte d'Ivoire.